

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Community Living Essex County

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Community Living Essex County, un organisme du sud de l'Ontario, soutient les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. La raison d'être de Community Living est d'aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à participer aux activités de leur collectivité et à contribuer à l'épanouissement de cette dernière. Nous aidons chaque personne à atteindre ses objectifs et à réaliser ses rêves ainsi qu'à prendre conscience de sa valeur en tant que citoyenne de sa collectivité. La Ville de Windsor et le comté d'Essex sont considérés comme le « point zéro » du ralentissement financier puisqu'ils ont été les premiers à en subir les conséquences et pour une plus longue période que la plupart des autres régions du Canada. De plus, les compressions budgétaires et l'optimisation des ressources sont chose commune dans le secteur des services de développement depuis des décennies. La nécessité croissante de restreindre davantage les ressources a donné lieu à de nombreuses solutions novatrices et à l'établissement de partenariats. La présente proposition s'appuie sur ces expériences comme fondement de nos recommandations. Régime enregistré d'épargne-invalidité. Nous nous réjouissons de la création du Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) et nous apprécions les améliorations constantes que le gouvernement fédéral y a apportées depuis son introduction. Ce programme offre un moyen de soutenir la stabilité financière de bon nombre de nos concitoyens handicapés. L'omission de reconnaître l'aide à la prise de décision constitue l'un des obstacles constants des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit d'une composante essentielle qui, une fois résolue, permettra à un plus grand nombre de Canadiens handicapés d'avoir recours au REEI.

Désinstitutionalisation. Le 11 mars 2010 a été un jour important pour tous les Canadiens, surtout les personnes handicapées, car le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. Ce geste démontre les valeurs qui nous sont chères et constitue une étape importante vers une société entièrement inclusive où les droits de toutes les personnes sont respectés. À cette fin, on incite le gouvernement fédéral à promouvoir la désinstitutionalisation des personnes ayant une déficience intellectuelle partout au Canada. L'Ontario a achevé ce processus avec succès avec la fermeture des trois dernières institutions à la fin du mois de mars 2009. Ce processus n'augmente pas les coûts et constitue une composante essentielle du respect de notre engagement envers les droits des personnes handicapées. Le droit de vivre au sein de leur collectivité et de participer à ses activités représente l'une des aspirations fondamentales de tous les Canadiens. Pauvreté. La source de revenu de la vaste majorité des personnes handicapées de l'Ontario est le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, qui n'est pas suffisant pour satisfaire leurs besoins quotidiens et encore bien moins pour les services spécialisés dont bon nombre d'entre elles ont besoin. La pauvreté constitue un problème important dans notre pays, et pas seulement en Ontario. Le Canada est tenu en haute estime partout dans le monde et il devrait donner l'exemple dans l'élimination de la pauvreté. Ceci requiert le leadership fédéral. Le fossé entre les riches et les pauvres s'élargit, bien que ce ne soit pas le cas dans d'autres pays développés. Les personnes handicapées sont doublement marginalisées et bon nombre

d'entre elles n'ont pas la possibilité de s'exprimer en faveur de changements. Étant donné que la situation économique est rétablie, le Canada peut et doit faire mieux pour éliminer la pauvreté. Ces mesures seront profitables sur les plans économique et social et offriront plus de possibilités aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes subissant les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Notre organisme se spécialise dans l'aide et les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle; par conséquent, nos recommandations se limitent à demander que tous les programmes de création d'emplois assurent la participation des personnes ayant une déficience intellectuelle.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Répercussions financières de la démence. Les commentaires présentés aux fins d'examen concernent les répercussions financières des soins aux personnes vieillissantes et ne sont pas directement liés à la pénurie de main-d'œuvre, mais plutôt aux coûts économiques et sociaux alarmants prévus en raison de l'augmentation considérable des cas de démence au Canada. Nous aidons un grand nombre de personnes du comté d'Essex qui présentent les premiers signes de démence. Bien que le gouvernement fédéral n'offre pas les soins de santé, nous sommes d'avis que l'ordre supérieur de gouvernement a la responsabilité et la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des pratiques en prévision d'une intervention positive et efficace à l'échelle nationale. Le développement de ressources supplémentaires dans la collectivité représente l'une des réponses possibles. En 2011, un partenariat a été établi en vue d'examiner les avantages pour les personnes atteintes de démence et leur famille d'offrir des résidences communautaires avec services d'aide dans le cadre d'un ensemble de services offerts tant en milieu urbain que rural. Ce partenariat comprend les organismes suivants : la Société Alzheimer d'Ontario, Intégration communautaire Ontario, la Société Alzheimer de Windsor – comté d'Essex, Community Living Windsor, Community Living Essex County et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La Société Alzheimer de Windsor – comté d'Essex envisage la possibilité d'élaborer un projet pilote de milieu de vie au sein de la collectivité pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer comme solution de rechange aux soins de longue durée. Si le projet réussit, le modèle et les leçons retenues pourraient être communiqués partout en Ontario et à l'échelle nationale. L'adoption des mesures suivantes par le gouvernement du Canada permettra de mieux faire connaître le problème et d'amorcer le processus de préparation du pays aux changements démographiques à venir concernant notre population vieillissante : • Au moyen du système fiscal, offrir de l'aide aux membres de la famille qui agissent à titre de principal aidant naturel pour leur époux ou un parent atteint de démence; • Amorcer un dialogue national afin d'envisager des solutions durables et rentables fondées sur les besoins des personnes et de leur famille; • Trouver des solutions qui nécessitent l'élimination des structures traditionnelles qui existent entre les secteurs et les paliers de gouvernement.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcer la productivité au Canada?

5. Autres défis

Le fait est connu que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les conséquences de la réponse du gouvernement à certaines situations ne sont pas toujours appréciées et comprises par la population en général. Le Programme de logement abordable constitue un exemple positif. Notre organisme a bénéficié de l'accès au financement du Programme de logement abordable (un partenariat entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario) afin de créer des logements abordables et adaptés aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit de logements typiques construits dans des quartiers partout dans le comté d'Essex. Au besoin, des aménagements spécialisés sont aussi installés pour répondre aux besoins des personnes qui éprouvent aussi des difficultés d'ordre médical ou comportemental. Au cours des cinq dernières années, grâce à ce programme de financement, nous avons réalisé 16 projets indépendants qui ont permis de construire 49 unités. Le nombre accru de logements supervisés abordables et adaptés dans le comté d'Essex est permanent et ces logements seront offerts pendant des décennies. Ce programme n'existe plus malgré les longues listes d'attente pour un logement abordable, avec un délai encore plus long pour les logements adaptés. Le 9 mars 2012, dans le cadre de la Conférence de réseautage Manning de 2012, l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, a cité Margaret Thatcher en déclarant « qu'une nation croît et se développe grâce à d'innombrables décisions prises par des gens ordinaires en quête d'espoir et de rêves ». La ministre Finley a poursuivi en disant que le gouvernement continuera de « s'assurer que les personnes vulnérables sont protégées et que les Canadiens et les Canadiennes reçoivent les services dont ils ont besoin ». Nous demandons que les sentiments exprimés dans ces deux déclarations se traduisent en gestes et en changements. Le Canada est un chef de file de l'intégration et des gens ordinaires font de l'excellent travail dans notre pays. Le gouvernement fédéral pourrait soutenir et encourager plus de solutions novatrices. Notre organisme a accueilli récemment une délégation de représentants du gouvernement du Bangladesh qui voulaient obtenir des renseignements sur les politiques et les procédures du Canada en vue d'améliorer l'aide aux personnes handicapées dans leur pays. Grâce aux ressources et aux compétences mises à sa disposition pour trouver des solutions, le Canada est un meneur au sein de la communauté internationale, car les enjeux soulevés ici ne se limitent pas à notre pays.